

Indicateurs statistiques sur le surendettement

à fin avril 2020

	mars-20	avril 2020 *	Cumul de janvier à avril		Année 2019
			2019	2020 *	
Dossiers déposés	8 142	4 394	53 214	35 495	143 080
Décisions de recevabilité par les commissions	11 624	10 348	46 130	43 507	141 175
- Dossiers recevables	11 141	9 856	43 781	41 426	133 826
- Dossiers irrecevables (A)	483	492	2 349	2 081	7 349
Mesures de rétablissement personnel (B)	4 506	2 594	20 353	16 195	62 507
- Mesures imposées suite RP sans LJ	4 472	2 554	19 733	16 036	61 360
- Accords débiteurs sur les demandes d'ouverture d'une PRP avec LJ	34	40	620	159	1 147
Mesures de réaménagement des dettes (C)	5 844	2 717	25 250	20 913	74 092
- Plans conventionnels conclus	1 023	612	4 362	3 835	12 019
• dont plans d'attente	556	343	2 436	2 177	6 686
- Mesures avec ou sans effacement	4 821	2 105	20 888	17 078	62 073
• dont mesures d'attente	864	367	5 031	3 165	12 649
Dossiers clôturés (D) (y compris Constats de non-accord qui n'ont pas fait l'objet d'une ouverture des mesures)	710	561	3 253	2 641	9 505
Dossiers traités par les commissions (A+B+C+D)	11 543	6 364	51 205	41 830	153 453
Relations avec les tribunaux					
- Nombre de dossiers faisant l'objet d'un recours ou d'une contestation	2 030	1 119	10 334	8 270	29 757

* Données provisoires. Les résultats de mars et avril 2020 sont impactés par la crise sanitaire en cours.

En avril 2020, 4 394 dépôts de dossiers de surendettement ont été enregistrés dans la base de données sur le surendettement. Les commissions ont traité 6 364 dossiers dans le cadre des dispositions législatives en vigueur.

Le nombre de situations de surendettement enregistrées sur les quatre premiers mois 2020 a diminué de 33,3 % par rapport aux quatre premiers mois 2019 (35 495 dossiers contre 53 214).

A fin janvier 2020, 79 765 primodépôts ont été enregistrés sur 12 mois glissants, soit une baisse de 8,6 % par rapport aux 12 mois précédents. Le total primodépôts et redépôts a dans le même temps enregistré une baisse de 11,3 %.

Schéma de la procédure en vigueur depuis janvier 2018

